



Saint-Paul
d'Abbotsford

Calendrier des collectes des RDD et TIC 2017

"RDD" Résidus domestiques dangereux et "TIC" Technologie de l'information et des communications

**Les résidus doivent être déposés
au garage municipal, derrière l'hôtel de ville.**

- jeudi 19 janvier de 13 h 30 à 17 h 30
- jeudi 20 avril de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 18 mai de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 15 juin de 13 h 30 à 19 h
- samedi 8 juillet de 7 h 30 à 13 h
- jeudi 27 juillet de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 17 août de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 21 septembre de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 19 octobre de 13 h 30 à 19 h

N.B. Prendre note que les piles usagées peuvent être déposées en tout temps à l'entrée de l'hôtel de ville.

IMPORTANT: AUCUNE MATIÈRE NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE À L'EXTÉRIEUR OU À CÔTÉ DU BÂTIMENT SANS LA PRÉSENCE D'UN EMPLOYÉ MUNICIPAL.

Cette liste peut être sujette à des modifications sans préavis.

Merci, la Direction.